



## Assemblée Générale de l'AMAP des Fontaines

2 octobre 2020 Local de distribution 19h20-20h

### LES PARTICIPANTS

	Présents	Pouvoirs
<b>Conseil Administration</b>	Stéphanie CARTRON Maryvonne LEHUEDE Didier KESSAB Laurent MAUDET Hervé HUBERT Christophe DOUAUD François MONDON Anne-Marie LOMP	Caroline GRELET
<b><u>AMAPIENS</u></b>	Pascal DURANTON Emilie THIERY David CARTRON Benjamin COCHENER Fiona BROSSAUD Martine DURANTON Christine BURCKEL Inma RIVERA Gaël RICHARD Alain GANDEMER Christelle DION Emmanuel DION	Eric-François BARTA Marie-Christine DAVID Jean-Bernard GUIDEZ Elisabeth LUCAS
<b><u>Producteurs</u></b>	Anne-Claire, Maraichère	

<b>Soit :</b>	25 Adhérents dont CA	5 pouvoirs	1 producteur
---------------	----------------------	------------	--------------

### ORDRE DU JOUR

#### **Introduction par Stéphanie :**

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Questions diverses

C'est Anne-Claire qui lance la réunion en présentant son activité et le bilan de ces quelques mois à nos côtés. Aujourd'hui Anne-Claire et JB livrent 20 paniers tous les vendredi soirs de légumes variés.

Après un démarrage avec 15 contrats, ils sont rapidement passés à 20 contrats. Aujourd'hui, ils attendent d'avoir plus de recul sur les légumes d'hiver avant de prendre d'autres contrats.

Coté Amapiens, tout le monde est ravi des paniers proposés et des légumes qui sont excellents.

## RAPPORT MORAL

### - **Manifestations:**

- Participation au Téléthon géré par 2 adhérents
- Forum des associations dans le local aux côtés de l'association VERGER

### - **Faits marquants :**

- Changement de lieu de distribution avec un nouveau local plus adapté à notre activité : plus grand et en centre bourg donc nous avons gagné en visibilité.
- Arrivée de nouveaux maraîchers qui sont situés à Grandchamp.
- Changement du producteur d'œufs : la ferme du Limeur ne pouvait pas augmenter le nombre de contrat et il fallait trouver des volontaires pour aller chercher les œufs le vendredi soir. La Ferme de la Joue a pris le relai sur ce contrat. Nouvellement installés à Vigneux, Sébastien et Rahmzi fournissent des œufs pour 32 contrats (24 pour la Ferme du Limeur).
- Maintien des distributions pendant toute la période du confinement avec des distributions adaptées à la situation.
- Apparition de nouveaux produits avec les herbes aromatiques, les colis d'agneau, le cidre, le vinaigre ou le jus de pomme, les pleurotes ou encore le fromage de brebis.
- Arrêt du contrat poisson. Malgré les appels aux mangeurs, nous n'avons pas trouvé de solution pour aller chercher le poisson le mercredi soir à La Bugalière.
- Arrêt des produits laitiers. Nous avons démarché plusieurs fromageries mais n'avons pas encore trouvé de remplaçant

### - **A venir :**

- Nous préparons le Marché de Noël avec les produits ponctuels tels que les noix, les confitures, les volailles de Noël ou encore un contrat pleurotes spécial.
- Nous allons changer de producteur de confiture pour la Ferme du Bouffay. Clémence qui est confiturière est installée à La Chapelle sur Erdre et nous proposera ses produits à partir de 2021. Cécile Lechat assure encore 2 dernières livraisons en octobre et décembre.
- Nous allons également proposer un contrat glace avec des desserts glacés pour les fêtes de fin d'année produites à Sucé sur Erdre (nous avons lancé des discussions avant le confinement mais tout avait été stoppé avec le virus) ; un contrat savons avec Savons la Planète installé à Plessé, fabrication locale avec des produits locaux.
- Nous étudions également la possibilité de proposer du lait de chèvre avec la ferme de Beaulieu car nous avons de la demande et du lait de vache également.

- Côté organisation nous allons relancer les permanences et vous solliciter. Assurer une permanence par contrat étant un engagement que le mangeur prend à la signature du contrat.

Vote du rapport moral		
Pour : 25	Vote contre : 0	Abstention : 0

### VOTE DU CONSEIL ADMINISTRATION

- Sortants : Laurent, Christophe, Caroline et François
- Entrants : Christine Burckel, Emilie Thiery, Pascal Duranton et Benjamin Cochener

Vote de la composition du CA		
Pour : 25	Vote contre : 0	Abstention : 0

### RAPPORT FINANCIER

#### RESULTAT 2019-2020

En euros	Produits	Charges
Report année 2018/2019	298,22	
Cotisations	378,00	
Frais de tenue de compte		10,50
Assurance local		25,00
Evènementiel		86,34
Inter AMAP		40,00
Subvention municipale	348,00	
Achat matériel		212,47
Fonctionnement		96,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 024,22</b>	<b>470,31</b>
Résultat	<b>553,91</b>	

### BUDGET 2020-2021

En euros	Produits	Charges
Report année 2019/2020	553,91	
Cotisations	420,00	
Frais de tenue de compte		50,00
Assurance local		30,00
Inter AMAP		40,00
Evènementiel		200,00
Subvention municipale	0,00	
Achat matériel		400,00
Fonctionnement		160,00
<b>TOTAL</b>	<b>973,91</b>	<b>880,00</b>

- Moins de frais de compte et d'assurance suite aux changements de prestataires
- La subvention municipale apparait 2 fois car nous n'avons pas pu tenir notre AG au mois de mai. Attention il n'y en aura pas sur le prochain exercice.
- Cotisation Inter-AMAP
- Abonnement au site internet en hausse
- Résultat positif de 553,91 euros
  
- Maintien de la cotisation à 6 euros

Vote du rapport financier		
Pour : 25	Vote contre : 0	Abstention : 0

Fin de l'AG 21h54

S CARTRON

### CA de constitution du bureau

Le CA se réunit dans la foulée afin de désigner le bureau.

La composition du nouveau bureau est la suivante :

Présidente : Stéphanie Cartron

Vice-président : Didier Kessab

Trésorière : Maryvonne Lehuédé

Secrétaire : Hervé Hubert